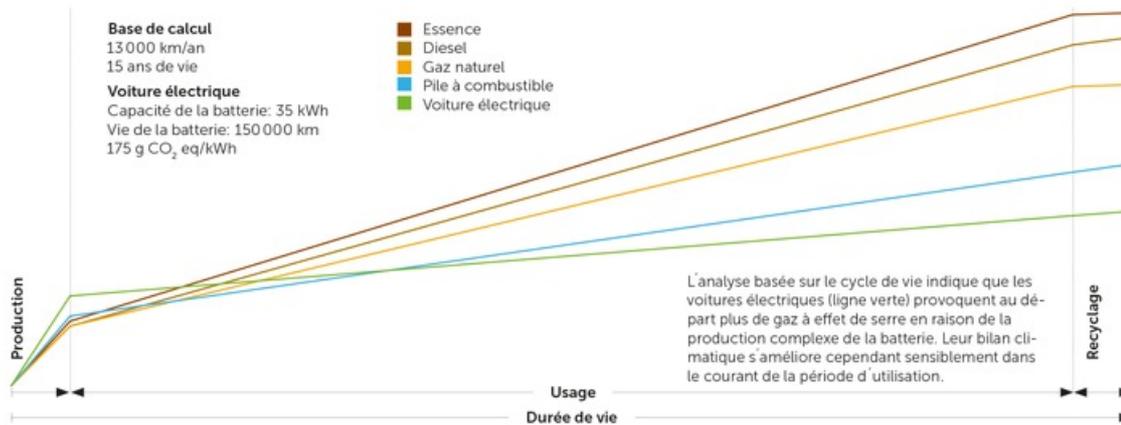




01.10.2019 - 08:15 Uhr

Électrique ou fossile : quelle voiture pollue moins ?



Bern (ots) -

Les voitures électriques sont-elles d'une manière générale moins nuisibles à l'environnement? Cette question revient régulièrement et attend toujours une réponse définitive. Un outil mis au point par des experts de plusieurs clubs automobiles propose pour la première fois des informations utiles. L'analyse du cycle de vie indique combien de gaz à effet de serre provoque un véhicule depuis sa fabrication jusqu'à son élimination, en passant par son utilisation. Pour les véhicules électriques, c'est la composition du mix électrique dans le pays d'utilisation qui fait la différence.

La Fédération internationale automobile (FIA) a développé l'analyse "Life Cycle Assessment" (LCA) de concert avec plusieurs clubs automobiles et la société scientifique "Johanneum Research". Le TCS a adapté cet outil à la composition de la production électrique suisse. Les résultats détaillés sont disponibles sur le site internet du TCS. Cet outil permet aux consommateurs de se faire une idée du bilan écologique des différents modes de propulsion afin d'orienter leur achat.

Le mix électrique décide du résultat des voitures électriques

Selon la LCA, la fabrication de voitures électriques provoque beaucoup plus de gaz à effet de serre que celle de voitures dotées d'un moteur à combustion. En revanche, les voitures électriques obtiennent des résultats nettement meilleurs à l'utilisation. Cependant, la composition du mix électrique du pays d'utilisation reste déterminante. En Suisse, les véhicules électriques profitent d'une production électrique durable et produisent donc moins de gaz à effet de serre durant toute leur vie que des véhicules comparables à carburant fossile. La situation est inverse en Allemagne: les voitures à essence ou diesel y émettent moins de gaz à effet de serre que les modèles électriques, car le mix électrique allemand génère beaucoup plus de gaz à effet de serre.

Cette analyse doit être considérée comme un complément aux mesures des émissions de substances nocives car elle est basée sur le cycle de vie, ne tenant compte que des émissions de gaz à effet de serre.

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 076 553 82 39,
laurent.pignot@tcs.ch

Medieninhalte

